

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.224 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — DIMANCHE 16 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, à la ligne : 1 fr. Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes... 6 Mois 6 Mois Un An
Autres départements... 8 fr. 9 fr. 17 fr.
Étranger (Union postale)... 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Aujourd'hui : Six Pages

Chronique Parisienne

Les petits poilus. — Ceux de demain. Les Garfunkels. — Les votes au Parlement. — Patience. — Les débarbouillés. — L'autre chauffeur. — Un métier dans les mains. — Pour les permissionnaires

Ils ont défilé, les petits 1916, très crânes bien entendu : on les a salués ; on leur a même porté les armes et ils se sont redressés, tout fiers, devant cet hommage pareil à une caresse. Les mamans — pour ceux-là une mère est encore une maman — ont défilé à leurs propres yeux de pleurer ; les larmes ont été refoulées. On a, d'ailleurs fait le silence sur tout ce qui est d'intimité, les dernières recommandations ont porté sur le matériel, sur ce qu'emporte le jeune soldat ; des prodiges d'adresse ont été accomplis pour que sous le plus petit volume soit contenu le plus grand nombre de choses, avec le moindre poids — il ne faut pas charger le fantassin, chacun sait cela.

Ces tout jeunes soldats bénéficient de tout ce que nous ont appris les anciens ; ils partent mieux pourvus, mieux organisés. Ils ont donné un spectacle réconfortant par leur belle tenue ; mais, le public aussi s'est bien tenu ; ils n'y a eu sur leur passage que des mots et des gestes encourageants : la toute petite classe, les gosses de Poulbot leur ont fait un bout de conduite ; les nez en l'air de tous ces petits Perrotins, leurs gestes brefs, leurs cris, leur pas qui emboîte la grande enjambée de leurs aînés, tout, en eux, clame : « Nous qui disons : à revoir à ceux d'aujourd'hui, nous sommes, sachez-le, ceux de demain ».

Les gars sont le spectacle parisien de tous les jours ; un public étonnamment mobile assiste à tous les embarquements : gare de l'Est, de l'Ouest, de Lyon, Saint-Lazare, etc., ont leurs départs, la foule afflue. D'où sortent ces curieux ? Est-ce qu'ils n'ont rien à faire ? Vraiment si ! Seulement, ils calculent les heures, expédient leurs travaux, leurs courses, ils courent, ils volent, en la de compte, ils ont tout vu sans perdre un instant.

Des wagons s'échappent, bruyants, les néologismes saisisants ; celui-ci par dessus tout qui arrache un sourire aux mères, aux sœurs, aux amis : A revoir ! / en fais pas ! on revendra !

Une voix aigüe crie : Vivent les petits poilus !

Or, il est parmi les partants qui ont de la moustache et quelques ombres fauves sur les joues ; mais, combien ont le visage imberbe ? Poilus quand même !

L'homme du jour, c'est le sieur Garfunkel. A mesure que les renseignements relatifs à ce personnage se produisent, on constate qu'il ressemble au solitaire vicomte de Lincourt, qui voyait tout, entendait tout, était partout.

Garfunkel, comme certains autres, travaillait aux exemptions, aux sursis ; il était bien vu dans l'administration, dans la police ; on savait qu'il avait l'oreille de certains hommes dont on dit volontiers qu'ils sont des hommes d'Etat !

Il avait ses rabatteurs ; de plus, un client en amenait un autre.

On se demande comment des personnages officiels ont pu de prudence d'accueillir amicalement, avec une déconcente familiarité des individus dont les origines ne leur sont point connues.

Il est pourtant à remarquer que tous les grands escrocs, tous les traitres de large envergure n'ont dû leur succès qu'à la confiance imprudente et coupable de ces personnages officiels dont nous parlons plus haut.

Inaccessibles aux braves gens qui ont les meilleures raisons pour être écoutés et obtenir ce qu'ils demandent, ils font éconduire poliment par des sous-ordres les plus modestes solliciteurs.

Garfunkel a été soutenu, aidé ; par qui ? Aides et soutiens doivent se trouver assez mal à leur aise ; il y a encore des gens pour croire qu'il se tirera d'affaire.

En tous cas, pour un Garfunkel de pincé, il en reste encore un stock ; c'est le fonds qui manque le moins.

Voici que les doyens d'âge, à la Chambre des Députés, comme au Sénat, ont prononcé leur habituel discours ; cette coutume est le dernier honneur que l'on rende officiellement à la vieillesse. Différentes comme il convient, les deux assemblées ont applaudi les orateurs. En somme, ceux qui parlent, MM. de Mackau et Latapy sont des personnages qui ont beaucoup vu ; ils pourraient conseiller, ils s'en abstiennent sagement ; vœux patriotiques ils se bornent à conseiller le calme et à préconiser la victoire, après quoi, ils retournent à leur vision particulière des choses tandis que, en l'actuelle situation, les députés votants se hâtent de replacer sur le fauteuil présidentiel MM. Dubost et Deschanel.

Cette fois, il n'y a pas eu d'intrigues de couloirs : les deux sièges étant peu désirés et les deux présidents étant hommes de tout repos, habiles à gouverner, surtout rompus aux habitudes parlementaires. On sait qu'il faut en ce moment au gouvernement la main d'un homme de métier, discret, prudent, influent, tandis que le chef de l'Etat voyage inlassablement avec l'air de quelqu'un qui ne détesterait pas d'avoir sur le dos l'uniforme de son corps alpin.

Les chefs d'Etat, pour si peu responsables qu'ils soient se sentent un rude poids sur les épaules.

Maintenant, alliés des deux camps et neutres, ont les yeux tournés vers Berlin : l'opinion générale est que si le Kaiser disparaissait, quelque chose se décollerait dans les Balkans et même ailleurs ; le rejeton abhorré de Guillaume est redouté de ses meilleurs amis ; les Turcs ne cachent guère l'épouvante que leur cause le jong prussien ; ils l'ont accablé, ils ne savent pourquoi, tandis qu'ils savent bien pourquoi ils le secoueraient s'ils le pouvaient.

Le kromprinz une fois maître l'appesantirait sur leurs épaules. On assure que jamais il ne fut plus gai qu'en ce moment ; il publie partout qu'il se trouve dans un état de santé florissant et en état de joyeux humeur, cela deviendra peut-être une tradition à la Cour de Prusse, les fils y étant pressés de succéder à leur père.

Toutes ces choses que qu'on fait dans les gares de X, Y et Z sans avoir eu part à des distributions, dont, ayant faim et soif, j'eusse volontiers profité !... — Et pourquoi ? — Parce que j'étais pour, débarbouillé, rasé, brosse à la compe, vu tout de suite aux plus sales.

Il en est, en effet, qui n'ont pu prendre aucun soin d'eux-mêmes ; il en est d'autres qui, ayant pu, comme moi, se sont nettoyés — affaire d'habitude. Il en est d'autres encore, qui tiennent à rester noirs et boueux. Ils ont raison peut-être ; il paraît sage de voyager dans l'état le plus dégoûtant, même si l'on a pu se débarbouiller.

Cette petite narration est faite sans acrimonie, en souriant, et le conteur ajoute : Voyez, j'ai la mine assez bonne ; mes jambes sont excellentes, aussi on me regarde d'un air de mauvaise humeur ; j'ai l'air d'un embusqué ! j'ai hâte d'être sur l'avion !

Devant moi, un autre soldat, un chauffeur celui-là, mis au service d'un haut personnage de nos alliés, raconte :

Nous sommes deux pour le service car il y a de quoi faire et mon copain est très gentil, c'est un luron ; il conduit la belle voiture.

Il avait demandé la permission d'aller chez lui, en ville, lorsque le patron me dit : Vous savez l'adresse de votre camarade ? Oui, eh ! bien, courez lui dire d'être là à 2 heures, je vais l'attendre ; ça presse.

Naturellement, j'obéis ; j'arrive devant une maison tout ce qu'il y a de chic et je sonne, on ouvre, je demande mon camarade, un lardon me conduit à une femme de chambre qui me dit : Très bien, je vais prévenir monsieur.

— Non, lui dis-je, pas besoin de prévenir monsieur, envoyez-moi le chauffeur.

— Eh ! bien oui, c'est monsieur ; il est à table.

Par là-dessus, elle ouvre la porte d'une salle à manger... cristaux, argenterie et tout reluisant... qu'est-ce que je vois à table ? Mon copain, qui se dresse et me crie :

— J'ai fini, mon vieux, on y va !

Pour une surprise, c'en était une, vu que chez notre commun patron, nous mangions à l'office où il y a, d'ailleurs, deux jolies filles.

Quand je suis rentré, on m'a demandé si j'avais trouvé le chauffeur ; j'ai dit oui et ce que j'ai rigolé quand je l'ai vu empoigner le volant ! sans compter qu'il connaît ; il a un métier dans les mains si que la guerre le ruinerait !

Ce sont là les surprises de la guerre ; il y en aura bien d'autres.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a encore une petite énigme à créer, celle qu'on intitulerait : le Cercle des Permissionnaires. Les sans argent et les sans famille y trouveraient des ressources de distraction et des secours.

Il faut bien peu pour cela : un local offert, un personnel bénévole et courtis, des ressources que fourniraient volontiers des familles charitables.

La permission, c'est le rêve, n'est-ce pas ? Les grandes villes se doivent de ménager un bon accueil aux soldats qui les défendent au front.

On doit considérer que les pauvres poilus qui ne savent où aller, ont cependant, comme ceux qu'attend une famille empressée, le besoin de vivre quelques jours hors de leur service. Le repos leur est bien dû ; certains l'attendent depuis plus de quinze mois. Donnons-leur l'abri, le coucher et quelque chose avec.

Voilà pour les désœuvrés un but heureux de promenade ; aller voir les permissionnaires, on peut y ajouter la satisfaction de leur laisser un souvenir. Il faut, quand cette guerre sera finie, que nous puissions nous rendre le témoignage à nous-mêmes d'avoir aidé en si peu que ce soit.

Mourir pour la patrie, c'est bien beau ; mais vivre pour la patrie, c'est n'est pas laid non plus.

UNE MARSEILLAISE

Les Bénéfices de Guerre

L'impôt sera progressif et respectera le secret professionnel

Nous avons annoncé que M. Ribot avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi relatif à l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre.

La nouvelle taxe sera due en principe par les sociétés ou particuliers assujettis à la déclaration des bénéfices de guerre, par les personnes qui, ne se livrant pas habituellement à des opérations commerciales, auront fait des bénéfices exceptionnels en accomplissant des actes de commerce ou autrement, par leur entremise moyennant rétribution à la conclusion d'un marché.

Cette contribution sera calculée en prenant pour base l'excédent des bénéfices respectivement obtenus pendant la période s'étendant du 1^{er} août 1914 au 31 décembre 1915, et pendant l'année 1916, sur le bénéfice normal déterminé.

Si l'assujetti ne peut ou ne veut fournir les éléments nécessaires à la détermination de ce bénéfice normal et moyen, la somme à déduire du bénéfice total sera fixée forfaitairement à trente fois le principal de la patente due pour la période d'imposition à laquelle doit s'appliquer cette contribution.

532^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 15 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Nuit calme.
En Champagne, notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis et pris sous son feu un convoi en marche sur la route d'Aubérive à Saint-Souplet.

En Argonne, échange de grenades à Vauquois.

Rien à signaler sur le reste du front.



EN CHAMPAGNE. — Cuisine roulante bien protégée dans un retrait en sacs à terre et rondins. — Un poilu goûte le jus avec satisfaction.

exploitées en France par le même assujetti, sous déduction des intérêts des dettes et emprunts contractés, du coût des matières premières et des frais généraux.

Le taux de la contribution sera progressif. Voici, d'après le texte même de M. Ribot, comment sera calculé le nouvel impôt : pour 10.000 francs, l'impôt sera de 5 % ; il donnera donc 500 francs ; pour 40.000 fr., l'impôt sera de 10 %, il donnera 4.000 fr. ; pour 50.000 fr., l'impôt sera de 15 %, il donnera 7.500 fr. ; pour 100.000 fr., l'impôt sera de 20 %, il donnera 20.000 fr. ; pour 300.000 fr., l'impôt sera de 25 %, il donnera 75.000 fr. ; pour un million, l'impôt sera de 30 %, il donnera 300.000 fr.

Notons, enfin que, comme dans l'impôt général sur le revenu, le projet porte expressément, afin de mettre les contribuables à l'abri de toute indécision, que les avis et communications concernant la contribution extraordinaire devront circuler sous enveloppes fermées. Ainsi sera sauvegardé le principe du secret professionnel.

PROPOS DE GUERRE

Le magnifique imprévu

Il serait faux de dire que sa maladie ne nous intéresse pas. Dans une guerre aussi longue et où l'élément imprévu est nul ou presque nul, on se raccroche à ce que l'on croit.

Sa mort serait un imprévu, un magnifique imprévu.

Si demain ou après-demain en ouvrant notre journal nous y lisions qu'il est mort, dites ce que vous voudrez, cela nous donnerait tout de même un petit coup.

Et puis on a beau nous chanter que sa disparition n'aurait aucune influence sur les événements, que Mackensen, Hindenburg, Falkenhayn et toute la clique se passent bien de sa collaboration, on ne me fera jamais croire que sa crevasse laisserait indifférent un peuple devant lequel il parade et cabotine depuis cinquante ans.

Les Boches, tous les Boches, ont un culte pour leur empereur, culte qui tient de celui que les fauves ont pour leur dompteur, mais culte tout de même, et qui, somme toute, a ses raisons. C'est Guillaume II qui a fait l'Allemagne actuelle ; c'est lui l'inventeur du pan-germanisme, religion qui a soutenu, et soutient encore, soixante millions d'individus, qui est la sienne propre et qui n'est pas assez forte pour lui survivre.

Le kromprinz ? On ne prend pas au sérieux ce fantoche, parodie de son père, dont les succès militaires depuis le début de la guerre ne sont pas faits pour donner confiance.

L'un d'eux le fondateur, l'autre ne serait jamais qu'un successeur ; or il arrive presque toujours que les successeurs font pécher l'affaire et mènent la maison à la faillite.

Reste un argument d'ordre psychologique ; s'il mourait maintenant, ce serait dommage, car il échapperait au châtiment.

Mais le châtiment le plus terrible serait, au contraire, qu'il mourût maintenant.

ANDRÉ NEGIS

La clémence de François-Joseph

D'après une lettre privée parvenue de Trieste, le correspondant du journal Novotriestia fait le dénombrement des malheureux suspects qui furent condamnés à mort et exécutés en Autriche-Hongrie depuis le premier jour de la guerre.

C'est un Bohême que le nombre des suppliciés a dépassé celui de toutes les autres provinces austro-hongroises : 720 personnes y furent fusillées ou pendues ; mais la Bosnie et l'Herzégovine ensemble comptent 800 habitants exécutés. Viennent ensuite : Galicie, 480 habitants suppliciés ; Croatie, 477 ; Bulgarie, 330 ; Trieste, 290 ; Moravie, 285 ; Dalmatie, 118 ; Istrie, 90 ; Fiume, 60.

Toutes ces exécutions, ordonnées par les Cours martiales austro-hongroises, représentent un total de 3.910 personnes, et les femmes y figurent pour plusieurs centaines de victimes.

Le Ravitaillement de l'Allemagne

The Daily Mail de Londres publie une série d'articles les résultats d'une enquête faite par un de ses rédacteurs dans les pays scandinaves pour se rendre compte des moyens par lesquels l'Allemagne arrive à se ravitailler en partie.

L'enquête du rédacteur, M. Basil Clarke, a porté surtout sur le Danemark, parce que, pour diverses raisons géographiques et autres, le Danemark est le grand marché où l'Allemagne se procure et est sa principale voie d'importation.

Un fait déjà bien significatif, c'est que le gouvernement danois a supprimé toutes les statistiques et tous les chiffres relatifs aux importations et aux exportations du Danemark.

Mais un journal commercial, le Børsen, publie quotidiennement la nomenclature des marchandises importées et exportées, et les chiffres qu'on y trouve sont concluants. Ils démontrent que la seule ville de Copenhague a importé en 1915, en fait d'objets d'alimentation et de provisions de toute nature, 1.300 % de plus que n'importaient en 1913 tous les ports du Danemark réunis. Voici quelques spécialités et quelques chiffres :

Pour le riz, le total des importations du Danemark en 1913 était de 2.860 tonnes ; celles de Copenhague ont atteint en 1915, 16.625 tonnes, soit une augmentation de 580 %. Pour le blé, les importations du Danemark en 1913 étaient de 4.000 tonnes ; en 1915, Copenhague a importé 15.000 tonnes, soit une augmentation de 375 %.

De même, en prenant le chiffre total des importations de tous les ports danois pour 1913 et celui des importations à Copenhague pour 1915, nous constatons que les importations d'huiles sont passées de 4.000 à 10.000 tonnes.

Le commerce danois qui consent à expédier en Allemagne des marchandises prohibées n'a qu'à les faire passer par la Suède. La même opération s'effectue en sens inverse, pour les marchandises qu'on veut expédier de Suède en Allemagne.

Les Allemands ont besoin de graisse plus que le Danemark ne peut en exporter, étant donné la limitation conventionnelle de cet article, ils résolvent le problème en destinant à destination de l'Allemagne, un exemplaire récent ; des navires anglais examinent un courrier de colis postaux allant d'Amérique aux pays scandinaves. Dans le courrier à destination du Danemark, on trouve 2.000 livres de cacahouates et 8.000 livres dans celui adressé en Suède. Le tout, cela va sans dire, destiné en réalité à l'Allemagne.

IL Y A UN AN

Samedi 16 Janvier

L'avance des Alliés continue entre Nieport et Lombardey. La gare et les casernes allemandes d'ostende sont bombardées par les avions alliés. Duels d'artillerie à Saint-Georges, à Ypres, entre La Bassée et Lens, à la Boisselle. Près d'Arras, l'ennemi plonge une vive attaque sur la fonderie de Boulay, reprise finalement par les Français. Entre Vailly et Craonne, échec allemand à la sucrière de Troyon, avance française à Perthes-Benoisjour, en Argonne, en Woivre et autour d'Orbey (Vosges).

Front oriental : sur la Vistule, les Allemands sont délogés de Budy-Sulkowiska ; en Galicie, l'artillerie autrichienne est réduite au silence autour de Tarnof ; en Bukovine, prise du col de Kiribaha par les Russes ; au Caucase, près de Karavargan, le XI^e corps d'armée turc est à son tour anéanti.

Un taube allemand survole Girardonne ; cinq bulgares tués.

LA GUERRE

L'attaque du Camp retranché de Salonique

Paris, 15 Janvier.

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

Guillaume II ne veut pas qu'on fête son anniversaire

Genève, 15 Janvier.

On mande de Berlin que le Moniteur de l'Empire publie un édit de l'empereur où il est dit :

Le cœur, l'esprit et les forces du peuple allemand doivent encore être tendus vers cet unique et grand but : obtenir la victoire définitive et la paix, qui puisse, selon toutes les prévisions humaines, prémunir la Patrie, d'une façon durable, contre le renouvellement des coups de main ennemis. En conséquence, je prie que, cette année encore, on s'abstienne à l'occasion de mon anniversaire, des fêtes et compliments d'usage et qu'on s'en tienne à des pensées silencieuses et à de pieuses intercessions. Que ceux qui sentent en ce jour le besoin de donner spécialement cours à des sentiments bienveillants, soulagent, par des dons charitatifs, les blessures causées par la guerre ou participent, d'une façon plus active aux Œuvres d'assistance de guerre.

LA GUERRE EN ORIENT

L'attaque contre Salonique Sur le front franco-anglais

Communiqué officiel anglais

Londres, 15 Janvier.

Le quartier général de Macédoine, fait à la date du 12 janvier, le communiqué suivant :

Au cours de ces derniers jours, le bruit a couru de persistance d'une offensive bulgaro-allemande. En fait, les organes germanophiles ont indiqué la date du 15 janvier, comme devant être celle du début de cette offensive.

Il est certain qu'une activité considérable a été déployée derrière les lignes ennemies. Nos avions signalent d'importantes concentrations à Doiran, Guevgueli, Koprulu et Uskub, tandis que des quantités de munitions et de ravitaillements sont accumulés près de la frontière. On signale également d'importantes concentrations de troupes allemandes et turques dans le voisinage de Xanthi.

Justqu'à présent tout est calme à la frontière.

Les préparatifs de l'ennemi

Salonique, 15 Janvier.

Les Allemands, entre Velès et Monastir, ont établi une voie étroite pour transporter de l'artillerie de siège. Ils ont distribué aux troupes bulgares des uniformes allemands. Ces mêmes troupes ont été réapprovisionnées en cartouches et ont reçu des cisailles pour couper les fils de fer barbelés.

Un aviateur anglais survole Monastir

Londres, 15 Janvier.

On mande de Salonique, 13 janvier, qu'un aviateur britannique a volé au-dessus de Monastir ; il a été bombardé de la ville, où il est établi que des forces considérables sont installées. L'appareil n'a pas été atteint.

Avant d'attaquer ils veulent conquérir l'Albanie

Salonique, 15 Janvier.

Les voyageurs venus de Monastir rapportent que les troupes bulgares se retirent continuellement pour céder la place aux forces allemandes qui se concentrent autour de Monastir. On évalue à 50.000 hommes environ les forces allemandes massées dans cette région.

Suivant les confidences d'officiers allemands, cette armée se propose d'entreprendre avec le concours de l'armée autrichienne qui descendra du Monténégro la conquête de l'Albanie pour nettoyer cette région de toute trace d'ennemis. Une fois cette tâche accomplie, les armées de la Quadruple, réunies, attaqueront les Alliés à Salonique.

Les Alliés élargissent leurs positions sur la rive droite du Vardar

Lansanne, 15 Janvier.

Le correspondant du Berliner Tageblatt à Sofia télégraphie que les Anglais et les Français élargissent leurs positions sur la rive droite du Vardar.

Si les Français, qui s'avancent vers Vodena, occupent les hauteurs qui dominent cette position, les communications entre la Grèce et la Bulgarie par la voie Florina et Monastir, seraient coupées.

Les Russes au mont Athos

Genève, 15 Janvier.

En outre de Salonique, devenu un immense camp retranché, en outre des lignes Lemnos, d'Embros, de Tenedos et de Lesbos, qui servent de point d'appui aux flottes alliées, on étudie en ce moment la création éventuelle d'une nouvelle base, exclusivement stratégique, destinée à servir de refuge à la fois les côtes bulgares et l'action des sous-marins allemands.

C'est à ce projet que se rattache, croit-on, l'arrivée au mont Athos d'un groupe d'officiers russes, dont le gouvernement hellénique se plaignait récemment auprès du ministre de France à Athènes.

La retraite du Vardar

Paris, 15 Janvier.

La Liberté publie l'extrait suivant d'une lettre d'un combattant au sujet de la retraite du Vardar.

« Le 6 décembre, nous battons en retraite et voulons évacuer Gradak. Mon bataillon est déployé presque tout entier. Il est appuyé à sa droite par une section de mitrailleuses. Les Bulgares marchent à l'attaque en masses compactes comme les Allemands au commencement de la guerre. Mes tirailleurs visent très posément, tiennent sans précipitation et le crois pouvoir affirmer que très peu de nos balles sont perdues.

« Nous avons l'ordre de battre en retraite quand notre artillerie légère ouvrira le feu. Elle est allée prendre position en arrière de nous. Nous exécutons un feu rapide, qui produit d'épouvantables ravages dans les rangs bulgares, et nous reprenons la retraite par échelons, tandis que nos 75 envoient une pluie d'obus à 500 mètres en avant de notre front.

« Deux de nos mitrailleuses, abritées dans une sorte de cavernes n'ont pas suivi notre mouvement, et contiennent un feu meurtrier, 400 cartouches chacune par minute. Nous éprouvons une réelle angoisse en nous apercevant que les Bulgares, cheminant par un chemin creux débouché à 20 mètres à peine des mitrailleuses, qui tirent toujours. Ils ouvrent à leur tour le feu à bout portant sur les mitrailleuses, qui tombent les unes après les autres, et le tacle des deux petites pièces cesse.

« C'est ainsi que nous avons perdu deux mitrailleuses qui avant d'être enlevées ont tracé un sillage sanglant dans les rangs bulgares.

« L'épuration de Salonique

Paris, 15 Janvier.

L'envoyé spécial du Petit Parisien télégraphie de Salonique :

« Les opérations de police militaire relatives à l'épuration de Salonique continuent. De nombreux documents fort intéressants ont été saisis. Hier, des personnes ont été arrêtées notamment deux femmes, sous l'inculpation d'espionnage, de recel d'armes et de renseignements donnés à l'ennemi sur nos mouvements de troupes.

« L'épuration méticuleusement conduite de tous les milieux suspects a déjà donné d'excellents résultats, en ce sens que nombre d'individus « indéterminés » qui perpétuellement rôdaient autour des camps, et sous l'inculpation de recel d'armes, ont été jugés et ont été libérés sans laisser leur adresse.

Sur le Front monténégrin

Los Autrichiens à Cetignié

Genève, 15 Janvier.

D'après une dépêche de Vienne, les Autrichiens auraient fait leur entrée hier dans l'après-midi à Cetignié.

Lausanne, 15 Janvier.

Suivant le correspondant du Berliner Tageblatt à Sofia, les Autrichiens n'auraient fait aucun prisonnier en occupant Cetignié, que les Monténégrins ont évacué.

En Grèce

Le 1^{er} de l'An orthodoxe à Salonique

Salonique, 15 Janvier.

A l'occasion du premier jour de l'an orthodoxe, le général Sarrail a rendu visite aux autorités civiles religieuses et militaires. Pour la même occasion, une escadrière d'avions français a exécuté plusieurs vols.

Les musiques militaires françaises, à Joux, ce soir, sur la place de la Liberté, les meilleurs morceaux de son répertoire, entre autres, l'Hymne grec et la Marseillaise.

Les souhaits d'un général grec aux troupes françaises

Salonique, 15 Janvier.

A l'occasion du nouvel an, le général Moschopoulos, commandant les troupes grecques à Salonique, a adressé une lettre au général Sarrail, dans laquelle il présente ses meilleurs souhaits de nouvel an aux officiers et soldats français.

Le général Sarrail a communiqué immédiatement cette lettre à ses

par le gouvernement de Rome influença sur les rapports des deux gouvernements.

Attentat contre un journaliste

Athènes, 15 Janvier. Le directeur de la *Nea Hellas* a été l'objet d'une agression hier à Athènes. Cet attentat communi par des soldats grecs, serait, dit-on, la conséquence des attaques dont l'état-major grec aurait été l'objet de la part de son journal.

Un avion allemand bombarde un poste grec

Salonique, 15 Janvier. Un aéroplane allemand a survolé le poste grec de Gumentizza et lancé des bombes qui ont tué un caporal et blessé plusieurs soldats.

L'intervention de l'Italie

Les mesures pour venir en aide au Monténégro

Rome, 15 Janvier. Le retour à l'improvisation du roi à Rome aura pour but de prendre toutes mesures avec le prince Danilo pour venir au secours du Monténégro et de la Serbie.

Un discours de M. Barzilai

Bologne, 15 Janvier. Dans un discours qu'il a prononcé à l'Association *Pro Patria*, le ministre Barzilai, après avoir exprimé sa confiance et relevé la nécessité d'un grand succès de l'emprunt national, a parlé des événements balkaniques.

Il a déclaré que la chute de la Serbie et du Monténégro, malheureusement presque inévitable, suivant celle de la Belgique, augmentait singulièrement les obligations que la Quadruple-Entente avait contractées pendant la guerre et la victoire doit signifier l'accomplissement de toutes les obligations morales qui, avec la défense d'intérêts de premier ordre politiques et économiques ont justifié la guerre.

La triste épilogue d'aujourd'hui, a ajouté M. Barzilai, a été irrémédiablement décidé il y a longtemps, au moment où le Monténégro a été entraîné en Orient et s'est aperçu ainsi que la reconquête ouverte d'un territoire d'un Etat allié, d'un programme balkanique nouveau, est devenu impossible.

Le loyauté d'un autre ministre a déjà reconnu aussi que l'Italie, dans ce manque de prévoyance des événements qui se préparaient, n'avait eu aucune part, pas la plus grande part de responsabilité.

C'est donc une grande erreur de supposer qu'après l'invasion de la Serbie on aurait pu, par des secours matériels et financiers, empêcher la chute de la Serbie, sauver le Monténégro.

C'est aussi une très grande illusion que de croire qu'il aurait été possible d'empêcher l'ennemi d'occuper le Monténégro, sans empêcher d'occuper la totalité du Monténégro. Les secours de la dernière heure n'ont pas manqué au Monténégro, mais ils ne pouvaient pas être suivis d'un succès d'importance et si la violation momentanée de ce pays héroïque constitue évidemment une peine douloureuse dans le bilan commun, une appréciation excessive de l'importance du Monténégro, dans ce bilan commun, ne peut pas être admise.

Il y a dix ans, un moment qu'on ne peut pas oublier, j'affirmai que la nécessité d'oublier que la maîtrise de l'Adriatique dépendait de la possession de Trieste, de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Croatie, de la Bosnie, avait porté à identifier cette maîtrise avec le sort de Vallona et celui du Mont Lovcen. Les impressions qu'on ressent aujourd'hui sont la conséquence de ces erreurs d'appréciation. Cattaro était et demeure un port naturel de premier ordre, capable de protéger très efficacement la flotte autrichienne, en dépit des menaces que présente le Mont Lovcen. Du sommet du Lovcen, on voit les casernes de Cattaro, mais au cours des seize premiers mois de la guerre, l'artillerie de gros calibre, en effet, n'a jamais pu y arriver, en raison du manque absolu de roulement réusssit jamais à les endommager d'aucune sorte.

Du moment que manquaient les moyens de sauver complètement le Monténégro, l'option qui aurait demandé deux ou trois cent mille hommes, avec un effort six fois supérieur à celui que demanderait l'acheminement de forces égales en continuant à indiquer le territoire national, le Mont Lovcen armé ou désarmé serait tombé dans les mains de l'ennemi avec le reste du territoire.

Le triomphe de nos armées alliées réduira à néant les résultats de ce coup d'aide et d'autres coups bien plus remarquables que l'ennemi a accomplis en raison d'un incrochable besoin de hâter la paix.

Mais, afin que l'incontestable supériorité en hommes et en ressources économiques et militaires en ce qui concerne le territoire des Etats de la Quadruple-Entente ne soit pas paralysée et tournée, il est nécessaire de maintenir entre eux une unité d'action intime, constante et indissoluble. Les événements d'aujourd'hui sont la conséquence de graves erreurs de méthode d'une période qui est déjà loin. Mais heureusement, trop d'indices affirment que la conception d'un seul front d'une guerre unique, d'un sort commun, a fait de grands progrès, à la lumière d'expériences douloureuses. L'ennemi commun ne pourra plus escamoter une insuffisante coordination d'efforts militaires, et quand il sera livré à ses seules ressources, sa déroute sera inéluctable.

Le discours de M. Barzilai a été vivement applaudi.

Pourquoi l'Italie n'a pu intervenir efficacement

Rome, 15 Janvier. Commentant le discours de M. Barzilai, le *Messaggero* dit que les déclarations du ministre sont vraiment opportunes, car les ennemis tentent de prouver de l'émotion par rapport à l'Italie et à l'étranger les derniers événements, dont ils exagèrent l'importance pour déprimer l'esprit belliqueux de l'Italie et de ses alliés.

M. Barzilai a établi qu'il y a un Dieu de justice, l'Italie se relève de ses ruines et une à une des nations plus éminentes, dont elle est fière d'avoir été toujours l'ami fidèle et héroïque. Elle pourra clamer son hymne de victoire. Dans cette heure de justice gloire, il sera particulièrement agréable aux yeux des Serbes de se rappeler l'affectueux reconnaissance du grand poète, qui, au temps atroce de leur plus grande douleur, eut pour eux des paroles de réconfort et de soutien et des expressions de viril encouragement.

En fait, ils étaient mieux en Prusse qu'en Italie. Le terrain devant Riga est abominable, de l'eau partout. En plus, l'hiver le froid est plus dur que jamais. Le matériel est en souffrance. La nourriture et les vêtements arrivent plus lentement.

La Débâcle financière austro-allemande

La Hollande ne veut plus des marks et des billets allemands

Londres, 15 Janvier. Le mark était offert ces jours-ci en Hollande à 40 cents. Les banquiers hollandais deviennent de plus en plus réticents à prendre pour le billet de banque allemand.

Tout cela désorganise sérieusement le commerce allemand. Un exemple : les courtiers en tabac, qui ont acheté antérieurement aux ventes de Rotterdam en cents, ont vendu en marks à neuf mois, à Hambourg et Brême. Ils n'avaient pas prévu la hausse du mark, et le désastre pour eux est énorme.

Plus personne ne veut vendre une marchandise en marks.

Des crédits en tabac ont été renouvelés en cours du jour à 3 %. Le caoutchouc vaut treize florins le kilo.

Nous avons pourvu, en outre, au transport d'une grande partie des troupes serbes à Corfou et ailleurs, et recueilli en Italie des milliers de réfugiés. Cette lourde tâche nous a occasionné une dépense d'énergie et de pertes qui ne sont pas négligeables. Il ne faut donc pas possible de songer en même temps à une grande expédition, suffisante pour faire face aux Autrichiens au Monténégro, étant donné surtout les difficultés de l'expédition de l'Anvers et de Saint-Jean-de-Médus, les deux seuls ports permettant de communiquer avec l'intérieur du Monténégro : le port d'Anvers était, en effet, fermé par les Autrichiens, et celui de Saint-Jean-de-Médus, presque bouché par plusieurs voiliers coulés.

La chute du Lovcen et la presse italienne

Rome, 15 Janvier. La question du Lovcen continue à provoquer en Italie une très vive émotion. L'opinion est douloureusement émue et demande que la lumière soit faite sur les causes d'une telle imprévoyance qui rappelle les erreurs des généraux pendant la guerre de 1914-1915. On estime cependant que si la Quadruple-Entente s'était engagée à défendre le Lovcen, elle aurait dû également prendre des mesures pour défendre tout le royaume du Monténégro, ce qui aurait nécessité une expédition difficile, très coûteuse à tous les points de vue, et dont les résultats effectifs eussent été incertains. La défense du Lovcen, ajoutent-ils, aurait dû faire partie d'un ensemble d'opérations militaires dans les Balkans, et non pas être improvisée au moment où le formidable Hongrie commençait le bombardement de Belgrade. Cette thèse paraît être celle des milieux politiques romains, car elle est défendue aujourd'hui par le *Giornale d'Italia*. Le Lovcen, la police roumaine, pouvait être muni de toute l'artillerie disponible, mais du moment que l'ennemi choisissait pour l'attaque l'heure où les Monténégrins, engagés ailleurs, ne pourraient pas intervenir, l'artillerie des Alliés n'aurait guère pu prolonger la résistance, et serait restée, en fin de compte, aux mains de l'ennemi.

Les deux journaux ont fait la chute du Lovcen à celle d'Anvers et lui attribuent une importance aussi considérable. Si même, dit la *Tribuna*, on est d'accord pour ne pas être trop improvisé au moment où le formidable Hongrie commençait le bombardement de Belgrade, cette thèse paraît être celle des milieux politiques romains, car elle est défendue aujourd'hui par le *Giornale d'Italia*. Le Lovcen, la police roumaine, pouvait être muni de toute l'artillerie disponible, mais du moment que l'ennemi choisissait pour l'attaque l'heure où les Monténégrins, engagés ailleurs, ne pourraient pas intervenir, l'artillerie des Alliés n'aurait guère pu prolonger la résistance, et serait restée, en fin de compte, aux mains de l'ennemi.

Les exportations en Autriche

Genève, 15 Janvier. L'indépendance Roumaine annonce que le ministre de l'Agriculture a autorisé, pendant trois semaines, le transit de la production de neuf mille tonnes de bétail vivant, de la Roumanie en Autriche. Le ministre des Finances a autorisé l'exportation et le transit de Turquie de la laine de mouton, des tissus de laine et du tabac sont arrivés dans les ports roumains et ont pu ensuite être dirigés sur l'Allemagne par les chemins de fer roumains. Le premier transport consistait en 48.000 kilos de laine, 55.000 kilos de tabac et déjà expédié.

En Albanie

Les Grecs transportent des troupes en Epirus

Zurich, 15 Janvier. Le *Berliner Tageblatt* annonce que cinq divisions grecques concentrées à Drama, Serres et Cavalla ont été transportées en Epirus.

En Serbie

Les Allemands infligent de terribles souffrances aux Serbes

Bucarest, 15 Janvier. Neuf prisonniers russes, envoyés en Serbie par les Allemands pour travailler à la construction de routes, ont réussi à s'échapper en traversant le Danube à Kalafat. Ces prisonniers ont fait un récit des souffrances terribles que les Allemands font endurer aux Serbes, particulièrement au sujet du traitement infligé aux femmes et des jeunes filles.

L'Italie en Guerre

Communique officiel italien

Rome, 15 Janvier. Le commandement supérieur fait le communiqué officiel suivant :

Dans la zone entre la Sarca et l'Adige, nous avons travaillé à la protection de Loppio en renforçant les positions qui se trouvent au débouché de la vallée de la Bresta.

Dans la vallée de Terragnolo, l'artillerie ennemie a continué, le 12 janvier, à lancer des bombes incendiaires sans grand résultat.

Dans la zone montagneuse du nord de la vallée de Sugana, l'activité de nos détachements a amené quelques rencontres favorables pour nous avec des détachements ennemis.

Dans le haut Cornevolo, ayant constaté la présence de l'ennemi à Zorz, notre artillerie a bombardé le village et l'a incendié, mettant en fuite les troupes qui l'occupaient.

Nous avons bombardé des bâtiments militaires au défilé de Prédil, avec le même résultat heureux.

Sur le Carso, l'artillerie ennemie, systématiquement contre-batterie par notre artillerie, s'est montrée, hier, moins active. Nos travaux de renforcement continuent.

Signé : CADORNA.

Le poète d'Annunzio et le peuple serbe

Venise, 15 Janvier. M. Gabriele d'Annunzio ayant envoyé au roi de Serbie un autographe de sa chanson « Au peuple serbe », le ministre de Serbie à Rome a répondu au poète par un long et affectueux dépeche de remerciements, dans laquelle il dit :

« Aussi vrai qu'il y a un Dieu de justice, la Serbie se relève de ses ruines et une à une des nations plus éminentes, dont elle est fière d'avoir été toujours l'ami fidèle et héroïque. Elle pourra clamer son hymne de victoire. Dans cette heure de justice gloire, il sera particulièrement agréable aux yeux des Serbes de se rappeler l'affectueux reconnaissance du grand poète, qui, au temps atroce de leur plus grande douleur, eut pour eux des paroles de réconfort et de soutien et des expressions de viril encouragement.

En fait, ils étaient mieux en Prusse qu'en Italie. Le terrain devant Riga est abominable, de l'eau partout. En plus, l'hiver le froid est plus dur que jamais. Le matériel est en souffrance. La nourriture et les vêtements arrivent plus lentement.

La Maladie du Kaiser

Il reprendra ses occupations

Genève, 15 Janvier. On mande de Berlin que l'empereur Guillaume a reçu, avant-hier, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le comte von Seebeck. Le secrétaire d'Etat à l'Office des Affaires étrangères, M. de Jagow, assistait à l'audience qui a duré plus de 20 minutes. Il est à remarquer que c'est le premier acte public de l'empereur depuis sa maladie.

Le chancelier de Bethmann-Hollweg a fait parvenir aux Etats-Unis un radiotélégramme disant que le kaiser n'a jamais gardé le lit et qu'il reprendra ses occupations.

En Autriche

Les Hongrois ne sont pas contents

Genève, 15 Janvier. On mande de Budapest :

« A la Chambre des Représentants hongroise, le comte Polony a interrogé le ministre des Affaires étrangères sur le rôle de l'état-major, que les traditions militaires avaient plus d'importance dans la guerre actuelle que la stipulation des chefs militaires. Le comte Polony regrette que les Hongrois aient été mis à la deuxième place dans l'armée : les troupes hongroises sont mises dans des positions défavorables par rapport aux troupes autrichiennes.

Le comte Tisza a répondu que l'interpellation était déplacée, qu'il ne comprenait pas qu'à l'heure actuelle on cherche à considérer

les soldats autrichiens comme les ennemis de la Hongrie ; il a réitéré l'allégation suivant laquelle les Hongrois ont été toutoujours en seconde place et choisis pour les positions dangereuses ; les déclarations du chef d'état-major devaient être considérées à ce point de vue, qu'elles émanent d'une personnalité ayant tout militaire et non politique, qui n'avait aucunement l'intention de blesser les sentiments hongrois. Les Hongrois lui doivent au tant de reconnaissance que les Autrichiens », dit-il.

Le troisième individu est aussi au service des forces de Budapest. Les agents l'appellent Herr Doktor. Il a été arrêté à la gare juste au moment où il voulait s'en aller. Dans sa valise, on trouva 300.000 francs d'or, couronnes et marks. Il s'est défendu en disant être venu pour spéculer sur l'or en Roumanie, il nia tout.

La légation austro-hongroise déclare ne pas disposer de ces individus. La dénonciation a été faite le 12 décembre le soir. Dans la nuit, à 1 heure, on devait faire sauter les maisons de M. Costinesco et Filipesco. Le matin, les individus arrivés à Bucarest deux heures avant de la police de Budapest pour exécuter la deuxième partie du complot, faire sauter les maisons de MM. Bratiano et Take Jansco.

Une quantité d'écrasite trouvée chez ces individus dépassent 25 kilogrammes. Ils disent l'avoir apportée de la poudrière de Tamesvar. D'après une nouvelle version, les deux criminels seraient des agents magyars pour commettre les attentats projetés, sont deux déserteurs de l'armée hongroise, qui allaient être exécutés. Alors, ils furent engagés par la police magyare pour leur promettant la grâce, ils furent mis au courant des attentats projetés contre les leaders roumains. On leur dit qu'après l'accomplissement des attentats, ils pourraient retourner librement en Hongrie.

On a constaté que les bombes que les criminels ont reçues de la police magyare avaient été fabriquées par la police magyare au même temps que les attentats projetés, ainsi dirigés par l'attentat. Ainsi la police magyare allait se débarrasser en même temps des criminels que de leur attentat.

La police roumaine a établi que les deux Roumains de Transylvanie, qui devaient commettre les attentats sont entrés en Roumanie par la Bulgarie. Ils avaient pas sur eux des bombes. On leur avait donné des instructions pour attendre à la gare du Nord, un émissaire porteur des deux valises contenant les bombes.

Le Blocus de l'Allemagne

Les colis postaux expédiés en Suède

Stockholm, 15 Janvier. Le ministre des Affaires Etrangères a reçu jeudi soir une note du gouvernement anglais relative à la retenue des colis postaux expédiés des Etats-Unis à la Suède. Le texte de cette note est tenu secret.

Le parlement anglais

vent le rendre plus effectif

Londres, 15 Janvier. Le Parlement va faire tous ses efforts pour amener le gouvernement à rendre plus efficace encore le blocus de l'Allemagne.

Sir Henri Dalziel va demander au début de la semaine prochaine qu'on fixe un jour pour discuter la question suivante : Pourquoi nourririons-nous encore les Allemands ? Au cours de la discussion, on rappellera la suggestion faite par le *Westminster Gazette* d'hier de donner à la flotte un droit de contrôle absolu sur tous les navires.

Sir Henri Dalziel est un des secrétaires du nouveau et puissant groupe libéral au Parlement, qui s'est donné pour tâche d'assurer une conduite plus rigoureuse de la guerre. Un Comité de membres unionistes poursuit également ces efforts, et il est probable que les deux groupes s'appuieront mutuellement. Ils examineront la conduite à tenir, suivant la réponse que fera le président du Conseil à sir Henri Dalziel et il est probable que s'ils décident de coopérer, ils seront en mesure d'exercer une forte pression sur le gouvernement.

Les intrigues allemandes

aux Etats-Unis

New-York, 15 Janvier. Suivant le correspondant du *Daily Mail* à New-York, les Etats-Unis sont à un point de discussion dangereuse. Les critiques de la Grande-Bretagne. Dans cette discussion, les Etats-Unis seront, en fait, l'agent de l'Allemagne, pour chercher à rompre le blocus anglais, qui, autrement, entraverait son commerce. Les Etats-Unis seront amenés à cette situation par la victoire diplomatique que le comte Bernstorff a persuadé à son gouvernement d'accorder à l'administration Wilson.

Telle est l'opinion à Washington, comme l'a télégraphié le correspondant de la *New-York Tribune*, et elle n'est pas sans influence sur les efforts insidieux de la diplomatie allemande pour remuer le Sénat et le Congrès, et amener une pression croissante et continue sur l'administration, afin que les crocs du blocus anglais puissent être retirés.

La Piraterie en Méditerranée

Le torpillage du «Glan-Mac-Parlane»

Terribles souffrances de l'équipage

Londres, 15 Janvier. La thèse du gouvernement des Etats-Unis que les embarcations découvertes ne peuvent pas être considérées comme fournissant unabri suffisant pour assurer la sécurité des marins, est surabondamment prouvée par les souffrances terribles de l'équipage du grand vapeur *Glan-Mac-Parlane*, en route pour le nord du Danube, qui fut torpillé le 30 décembre, par un temps d'agresse mer.

Le *Glan-Mac-Parlane* n'aperçut le sous-marin qu'après avoir été torpillé. Le sous-marin s'éleva à la surface. Les 74 hommes de l'équipage mirent les chaloupes à la mer. Le sous-marin accosta les chaloupes et demanda au commandant la nationalité, le nom du vapeur, son tonnage, la nature et la destination de sa cargaison. Ainsi ce n'est qu'après avoir torpillé le vapeur qu'on s'est inquiété de sa nationalité.

Le sous-marin fit un engoulement du vapeur au moyen de fulmicoton, puis disparut en laissant l'équipage se tirer d'affaire comme il pouvait.

Les sous-marinistes, les chaloupes, relâchées entre elles par une corde, ont voyagé de conserve, se défendant contre les vagues hautes comme des montagnes. La seule ration, une demi-pain, une demi-bouteille, et une demi-tasse d'eau.

Le 2 janvier, deux chaloupes furent détachées du groupe par un violent coup de mer et furent à la dérive pendant trois jours et trois nuits, sans cesse balottées par le tempête qui soufflait du nord. Les 17 hommes et 74 marins étaient morts. Les survivants étaient dans un état comateux, lorsqu'ils furent recueillis par le navire qui les conduisit à Malte, après huit journées d'angoisse et de souffrances terribles.

Sur les 74 hommes de l'équipage, 24 seulement ont survécu ; 50 manquent.

La destruction du «Persia»

New-York, 15 Janvier. On mande de Washington que le baron Zwieteroff, conseiller de l'ambassade autrichienne, a officiellement déclaré au département d'Etat qu'aucun sous-marin autrichien n'est responsable de la destruction du *Persia*.

Des rapports ont été reçus à Vienne de tous les sous-marins opérant dans la Méditerranée, et aucun d'entre eux ne s'est trouvé dans les parages où le *Persia* a coulé.

La Maladie du Kaiser

Il reprendra ses occupations

Genève, 15 Janvier. On mande de Berlin que l'empereur Guillaume a reçu, avant-hier, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le comte von Seebeck. Le secrétaire d'Etat à l'Office des Affaires étrangères, M. de Jagow, assistait à l'audience qui a duré plus de 20 minutes. Il est à remarquer que c'est le premier acte public de l'empereur depuis sa maladie.

Le chancelier de Bethmann-Hollweg a fait parvenir aux Etats-Unis un radiotélégramme disant que le kaiser n'a jamais gardé le lit et qu'il reprendra ses occupations.

En Autriche

Les Hongrois ne sont pas contents

Genève, 15 Janvier. On mande de Budapest :

« A la Chambre des Représentants hongroise, le comte Polony a interrogé le ministre des Affaires étrangères sur le rôle de l'état-major, que les traditions militaires avaient plus d'importance dans la guerre actuelle que la stipulation des chefs militaires. Le comte Polony regrette que les Hongrois aient été mis à la deuxième place dans l'armée : les troupes hongroises sont mises dans des positions défavorables par rapport aux troupes autrichiennes.

Le comte Tisza a répondu que l'interpellation était déplacée, qu'il ne comprenait pas qu'à l'heure actuelle on cherche à considérer

cebre, mais à un abcs, peut-être à un phlegmon de la gorge, qui aurait aggravé une otite purulente déjà existante ».

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 15 Janvier. L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

Nous avons dirigé aujourd'hui une canonnade intense contre les tranchées allemandes autour de Givenchy, endommageant fortement les parapets.

L'artillerie a manifesté aujourd'hui de l'activité des deux côtés, près de Kemmel et de la hauteur 60.

Quatre avions anglais ne rentrent pas

Londres, 15 Janvier. Dans leurs commentaires sur le communiqué anglais de jeudi, qui annonce que quatre aéroplanes anglais ne sont pas rentrés, les journaux anglais publient des télégrammes de source allemande, d'après lesquels les Allemands prétendent que ces canonnades furent abattues, près de Tourcoing, de Bapaume, de Roubaix et de Lille. Sur les huit pilotes, six seraient morts et deux blessés. Mention est faite que les Allemands prétendent avoir abattu plusieurs aéroplanes anglais dans les mois derniers.

Les Allemands se vantent depuis longtemps de posséder un nouveau type d'aéroplane, baptisé par eux le *Fokker*, et qui est un monoplane d'une force d'environ 100 HP. Ce monoplane passe pour avoir une vitesse de 100 milles (160 km) à l'heure et pouvoir s'élever à une hauteur de 8.000 mètres (26.000 pieds), en dix minutes. Il ne transporte que le seul pilote qui a à sa disposition deux mitrailleuses.

La connaissance de l'allemand

a son utilité dans les tranchées

Brilliant exploit d'un sapeur du génie

Paris, 15 Janvier. La connaissance de l'allemand a son utilité dans les tranchées. On peut en juger par une anecdote authentique, qui montre aussi le courage et le sang-froid extraordinaire d'un simple soldat.

Joseph Boudin, sapeur du génie, avait été chargé, avec une escouade, de faire sauter les fils de fer devant une tranchée boche. Il avait prévu qu'après avoir sauté les fils de fer, il allait se replier en rampant, quand il aperçut le capitaine sorti de la tranchée boche à quelques pas. Un coup de baïonnette en plein cœur et l'officier, sans un cri, sans une compagnie d'adieu s'élançait à l'assaut.

Malgré le jour déclinant, nos sapeurs avaient été vus. Après une fusillade, Joseph Boudin resta seul, tous ses camarades tués. Il allait se replier en rampant, quand il aperçut le capitaine sorti de la tranchée boche à quelques pas. Un coup de baïonnette en plein cœur et l'officier, sans un cri, sans une compagnie d'adieu s'élançait à l'assaut.

A ce moment, Boudin entendit les alpins qui s'apprêtaient pour l'assaut. Une inspiration soudaine lui fit endosser la capote et le casque à pointe de sa victime, puis il se précipita dans la tranchée boche criant en allemand (il l'avait étudié cinq ans en Allemagne) : La hausse à 200 mètres et feu à volonté sur la droite.

Aus pas de course, les alpins arrivaient par la gauche. Lorsqu'ils furent devant la tranchée, le faux capitaine fut le premier à crier : *Kamerad!*

Résultat : Nombre de vies furent épargnées, et, sans pertes, on fit 200 prisonniers.

Notre confrère *l'Echo de Paris*, qui raconte cet exploit peu banal, ajoute que le soldat Joseph Boudin déjà cité dans nos citations, s'est vu décorer la Légion d'honneur.

Cette Croix sera bien portée.

DANS L'ADRIATIQUE

Le croiseur autrichien coulé

par le sous-marin «Poucault»

Rome, 15 Janvier. Les journaux italiens commentent le torpillage du croiseur autrichien coulé par le sous-marin *Poucault*, dans les parages de Cattaro.

Le *Giornale d'Italia* remarque que le croiseur torpillé était un des plus modernes de l'Autriche. On sait, dit-il, que dans les raids de la flotte autrichienne, les navires de ce genre appuyent les destroyers et les sous-marins. Ainsi, lors du dernier bombardement de Durazzo, le 29 décembre, les destroyers et les autres navires légers étaient guidés par le croiseur du type *Nourra*.

L'Idée Nationale écrit :

« Peu de jours après le combat de Durazzo qui a enlevé à la marine autrichienne deux de ses meilleurs destroyers, un de ses plus modernes croiseurs est coulé. Le fait est très important, car la flotte autrichienne ne possède plus que quatre croiseurs modernes très rapides. La disparition d'un de ces navires réduit soudainement de 25 % la puissance de la marine autrichienne, les navires de ce genre appuyant les destroyers et les sous-marins. Ainsi, lors du dernier bombardement de Durazzo, le 29 décembre, les destroyers et les autres navires légers étaient guidés par le croiseur du type *Nourra*.

« C'est pourquoi l'Union Nationale pour l'exportation des produits français, entretenant sans délai l'œuvre d'exportation française, la base de son programme, a décidé d'envoyer, en Extrême-Orient, un délégué représentant général. En raison de son expérience acquise au cours de quatre voyages accomplis dans ces contrées lointaines, ce délégué est à même de rendre les plus grands services aux exportateurs français et de faire la plus utile propagande. Il s'embarquera dans les premiers jours de février et visitera successivement l'Indo-Chine, les Indes néerlandaises, Singapour, Colombo.

Les industriels et commerçants français, désireux de s'associer, dès maintenant, aux efforts de l'Union Nationale, peuvent écrire aux bureaux provisoires de l'Union Nationale, 14, rue Grange-Batère, Paris.

L'Espionnage en Suisse

L'affaire des deux colonels prend de graves proportions

Genève, 15 Janvier. Le national Suisse donne des renseignements puisés dit-il à la meilleure source, sur les deux colonels inculpés d'espionnage. Le colonel de Wattenwyl, chef de la section des renseignements, est inculpé d'avoir fait transmettre chaque soir, par un cycliste militaire, les renseignements secrets de l'état-major aux attachés militaires allemands autrichiens. C'est un de ces cyclistes qui en a parlé le premier, dans un café de Genève.

Le colonel Egli, sous-chef d'état-major de l'état-major, est accusé d'avoir fait traduire une pièce chiffrée prise aux Russes par les Allemands, et que ceux-ci ne parvenaient pas à déchiffrer, par un cryptographe habile de l'état-major. Il y est parvenu et le texte a été ensuite communiqué à l'état-major allemand. Le colonel Egli serait en outre l'objet d'une autre inculpation sur laquelle on n'a, pour le moment, aucune précision. Les faits incriminés sont qualifiés de haute trahison par le code pénal militaire fédéral.

On rapporte d'autre part, que le critique militaire du *Bund*, allemand naturalisé depuis trois ans, serait mêlé à cette affaire en qualité d'intermédiaire entre les colonels et les attachés allemands et autrichiens.

La presse suisse observe la plus grande réserve, surtout parce qu'il existe des différences considérables entre les bruits qui courent et les faits avoués jusqu'ici.

Le Conseil fédéral a envoyé au Conseil fédéral la dépêche suivante : « Dans la séance de ce jour, le Conseil d'Etat de Genève a été informé de faits profondément regrettables, concernant le service des renseignements de notre armée. Nous nous faisons les interprètes de l'opinion publique genevoise unanime, en demandant que le Conseil fédéral prenne, contre les coupables, les sanctions les plus sévères. »

Genève, 15 Janvier. En attendant la fin de l'enquête ouverte contre les colonels Egli et de Wattenwyl, le général Wille a maintenu les deux officiers aux arrêts de rigueur

Les Opérations de l'Escadre anglaise sur les côtes belges

Les monitors et les destroyers d'escadre Un nouveau type de navire

Le rapport du vice-amiral sir Reginald Bacon, sur les opérations navales sur la côte belge, dont nous avons publié un résumé vu par télégramme, montre que de nouvelles méthodes ont été employées dans les actions contre la terre, et que de nouveaux navires, imposés par les circonstances, ont été imaginés pour la première fois. Le rapport, à la vérité, ne donne pas de détails sur les caractéristiques des navires, mais ce qui peut être dit, c'est que ces opérations ont utilisé 50 navires de tous types, dont les équipages étaient dans la plupart des cas, composés de simples pêcheurs, et dont l'état-major comprenait surtout des officiers de réserve. A côté des contre-torpilleurs, destroyers et autres bâtiments de guerre, étaient venus se ranger des monitors et des destroyers d'escadre.

Il est certain que les monitors sur lesquels on peut donner des renseignements, ce sont ceux qui, construits pour le Brésil en Angleterre, ont été réquisitionnés par cette dernière, et pour lesquels les noms de *Thames*, *Severn* et *Humber* ont été substitués à ceux de *Zavary*, *Solomon* et *Admiral*, et les autres placés sur des navires de 1250 tonnes, et portant deux canons de 150 millimètres dans une tourelle à l'avant, deux obusiers de 127, quatre canons de 47 et six mitrailleurs.

Ces types n'ont pas été reproduits, et pour les récents monitors, de nouveaux plans ont été faits. Il a fallu, dans leur construction, prévoir surtout la défense contre la torpille, et cela, en réalisant le tirant d'eau et aussi assurer des aménagements permettant d'absorber les ravages causés par l'explosion de ce puissant engin. A ce point de vue, il n'a pu être formé que des conjectures, publiées par les journaux anglais et expédiées des Dardanelles, où ils ont été et sont encore employés, la coque proprement dite des monitors, enroulés autour de leur tour de défense, par l'explosion, sans que la coque elle-même soit avariée. Ce casion forme autour de la coque une sorte de plage analogue à celle qui régnait autour de notre *Henri IV*. Comme offensive, ces monitors portaient, d'après le correspondant maritime du *Times*, six canons de 152 millimètres.

Quant aux destroyers de la flotte, aucune idée n'a été donnée sur eux. On en compte trois, et il paraît que cette désignation est tout à fait adéquate aux rôles qu'ils remplissent.

Combien y a-t-il de monitors ? Ils sont nombreux. C'est incontestable, et les chantiers de construction navale de l'Angleterre ont dû déployer une réelle activité pour qu'ils aient pu entrer en service après moins d'un an de guerre.

Il est facile de déduire, d'après le rapport de sir Reginald Bacon, que certains sont désignés par des noms comme les autres navires de guerre, mais, ce qui est intéressant, c'est qu'ils sont désignés par des noms civils, tels que *St-John-Moore*, *Lord-Clyde*, *Prince-Rupert*, *General-Crawford*, *Redoubtable*, *Bustard*, *Excellent*, *Marshall-Ney*, *Prince-Eugène*, soit neuf.

Les monitors ont été utilisés partout où il y a eu action de navires contre la terre, ou lorsque l'opération n'a pu être faite par les destroyers. On a vu sur tous les points d'activité de la flotte, depuis la côte belge jusqu'à la rivière Ruffée, sur la côte de l'Afrique orientale allemande, où un monitor anglais a détruit le petit croiseur *Koenigsberg*.

On voit que le nouveau type de navire a déjà une histoire aux pages bien remplies.

Le Cardinal Mercier à Rome

Le prélat belge est l'objet d'un accueil enthousiaste

Rome, 15 Janvier. Le cardinal Mercier est accompagné par le vice-général van Roci. Au cours de son voyage en Italie, le cardinal a été l'objet de nombreuses manifestations de sympathie. De très nombreuses foules ont accueilli le prélat, parvenues au collège belge où le cardinal est descendu ; toutes lui souhaitent la bienvenue et lui manifestent leur admiration.

Le cardinal a été reçu au collège belge par le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Guerre, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Anglaiserie auprès du Vatican, le consul de Belgique, le député belge Destree et de nombreuses notabilités belges parmi les personnes présentes. Un grand nombre de jeunes gens ont été admis à se tenir à côté de leur héros et ont applaudi avec un ruban aux couleurs italiennes et belges et l'inscription : *Les enfants d'Italie au grand cardinal*.

Le train est arrivé à 7 heures un quart. Il a été accueilli par de grands applaudissements et des cris de : *Vive la Belgique ! Vive le cardinal Mercier !* Le cardinal, après les souhaits de bienvenue, est rentré dans la voiture, et est allé à pied à son appartement, monté dans une automobile que la foule a entourée à un tel point qu'elle ne pouvait avancer que très lentement.

Le cardinal a été reçu au collège belge par la foule à renouveler ses manifestations. Le cardinal a dit paraitre au balcon et a été salué d'applaudissements enthousiastes, il a remercié et s'est ensuite retiré.

Rome, 15 Janvier. Hier soir, au Conseil municipal de Rome, M. Giolitti a souhaité la bienvenue au cardinal Mercier, faisant des vœux pour la résurrection de la Belgique et de la Serbie, ainsi que pour la victoire, la liberté et la justice pour la civilisation, la liberté et la justice.

Le maire, prince Colonna, a déclaré qu'il est certain d'exprimer les sentiments de la ville de Rome en envoyant l'hommage de Rome au prélat illustre qui représente l'héroïque Belgique.

Rome, 15 Janvier. Ce matin, le cardinal Mercier a été reçu par le cardinal de S. Jean de la Merse, qui est allé à son appartement au Vatican.

Le cardinal a exprimé sa vive satisfaction pour la manifestation qui lui a été faite à Rome, et a dit qu'il se sentait très heureux de voir la Belgique et de voir la municipalité de Rome.

Ce matin, plusieurs membres de la colonie belge ont été reçus au collège belge afin de souhaiter la bienvenue au cardinal Mercier. Ils ont été reçus par Mgr van Roy, vicaire général, qui les a remerciés au nom du cardinal.

Démonstration significative

Paris, 15 Janvier. Le correspondant du *Temps*, à Rome, télégraphie le 15 :

« On peut considérer la manifestation populaire en l'honneur du cardinal Mercier comme une des plus significatives de la population romaine, après les funérailles des frères Garibaldi, en janvier dernier, et l'accueil de l'Amurzio, en mai dernier. »

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Janvier. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En dehors de quelques actions d'artillerie assez vives en Champagne, en Argonne et en Wœvre, aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 14, des avions ennemis ont lancé des projectiles sur Janes (nord-ouest de Kukus) et sur Dogandzi.

Quelques soldats grecs ont été blessés. Un tué.

Il ne faut jamais désespérer

Troyes, 15 Janvier. M. Rongot, épier à Vendevre, dont le fils avait été porté comme mort à la bataille de Morhange, vient d'être avisé que celui-ci était prisonnier depuis 17 mois en Allemagne, au camp de Mersebourg.

M. Fraigneau, ancien secrétaire général de la préfecture de l'Aube appelé l'an dernier au même poste dans l'Hérault, vient également d'apprendre que son fils, considéré comme tué, en mai dernier, au cours d'une attaque, est prisonnier en Allemagne.

En l'honneur des Fusiliers marins

A L'ORDRE DU JOUR

Toulon, 15 Janvier. Le vice-amiral Lacaze, ministre de la Marine, vient d'adresser à tous les bâtiments et services du département, une affiche éditée en riches caractères typographiques, par l'Imprimerie Nationale et qui porte au-dessous d'un trophée de drapeaux tricolores, les noms de nos héros, les deux beaux ordres du jour suivants :

Officiers, officiers marins, quartiers-maîtres et marins. En portant à votre connaissance l'ordre du jour pris par le général en chef au moment où la plus grande partie de la brigade de marins, cesse de servir sous son haut commandement, je tiens à vous exprimer mes sentiments de reconnaissance de la Marine envers ceux que, sur tout le front, on appelle « La Garde » et dont on a pu dire, dans une lettre émue, le jour de leur départ, dans une lettre de leur général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

Ces belles paroles resteront, avec l'ordre du jour du général en chef, les plus précieuses témoignages et la Marine toute entière se souvient, non sans fierté, des marins qui nous l'ont valu.

Fait à Paris, le 12 décembre 1915. Le contre-amiral, ministre de la Marine. ORDRE DU JOUR

Avant que la brigade des fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à exprimer sa profonde satisfaction pour les brillants services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement en chef de son général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

La vaillante conduite de la brigade dans la plaine de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera, aux armées, comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la Patrie.

Les fusiliers marins et leurs chefs peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au Livre de leur corps. Au grand quartier général, le 19 novembre 1915. Le général commandant en chef, Joffre.

Ces ordres du jour seront affichés dans les batteries de tous les bâtiments et les services des ports, sous la devise : « Honneur à nos héros et à ceux qui restent en permanence pour que les équipages de demain sachent ce qu'ils auront à faire pour se montrer dignes des marins de Dixmude et de l'Yser. — R.

Les R. A. T. de la Classe 1839

M. Louis Martin, sénateur du Var, vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de la Guerre :

« Paris, le 11 Janvier. Monsieur le Sénateur, « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les hommes de la classe 1839 ont été réformés au front pour être affectés dans des formations de l'arrière (bataillons d'étapes, travailleurs, etc.). »

Le Ministre, « Signé : GALLIENI. »

Nos braves territoriaux apprendront avec satisfaction la bienveillante décision du ministre de la Guerre. — R.

Les Corps d'occupation de Tunisie et du Maroc

Toulon, 15 Janvier. Les hommes formant les corps d'occupation de Tunisie et du Maroc peuvent-ils obtenir des permissions pour aller voir leur famille en France en bénéficiant du voyage gratuit ?

Telle est la question posée au ministre de la Guerre par M. Berthon, député de la 2^e circonscription de Toulon.

M. Gallieni, dans sa réponse, fait connaître à notre député représentant que les hommes faisant partie du corps d'occupation de Tunisie, bénéficiant d'une permission de quatre jours (prolongée d'un jour par 100 kilomètres de trajet), au même titre que les militaires de l'Algérie et de la métropole. Ils ont droit à la gratuité du transport en paquebot et en chemin de fer s'ils en font un usage légal.

Quant aux hommes en service au Maroc, il n'a pas été possible de les admettre au bénéfice de cette mesure en raison de la longueur des trajets, aller et retour, qu'ils auraient à parcourir et des nécessités impérieuses du service.

Toutefois, le commissaire résident général de France au Maroc a tout fait pour leur accorder des permissions individuelles, avec gratuité de transport, dans des cas particulièrement intéressants. — R.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Janvier. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En dehors de quelques actions d'artillerie assez vives en Champagne, en Argonne et en Wœvre, aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 14, des avions ennemis ont lancé des projectiles sur Janes (nord-ouest de Kukus) et sur Dogandzi.

Quelques soldats grecs ont été blessés. Un tué.

Il ne faut jamais désespérer

Troyes, 15 Janvier. M. Rongot, épier à Vendevre, dont le fils avait été porté comme mort à la bataille de Morhange, vient d'être avisé que celui-ci était prisonnier depuis 17 mois en Allemagne, au camp de Mersebourg.

M. Fraigneau, ancien secrétaire général de la préfecture de l'Aube appelé l'an dernier au même poste dans l'Hérault, vient également d'apprendre que son fils, considéré comme tué, en mai dernier, au cours d'une attaque, est prisonnier en Allemagne.

En l'honneur des Fusiliers marins

A L'ORDRE DU JOUR

Toulon, 15 Janvier. Le vice-amiral Lacaze, ministre de la Marine, vient d'adresser à tous les bâtiments et services du département, une affiche éditée en riches caractères typographiques, par l'Imprimerie Nationale et qui porte au-dessous d'un trophée de drapeaux tricolores, les noms de nos héros, les deux beaux ordres du jour suivants :

Officiers, officiers marins, quartiers-maîtres et marins. En portant à votre connaissance l'ordre du jour pris par le général en chef au moment où la plus grande partie de la brigade de marins, cesse de servir sous son haut commandement, je tiens à vous exprimer mes sentiments de reconnaissance de la Marine envers ceux que, sur tout le front, on appelle « La Garde » et dont on a pu dire, dans une lettre émue, le jour de leur départ, dans une lettre de leur général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

Ces belles paroles resteront, avec l'ordre du jour du général en chef, les plus précieuses témoignages et la Marine toute entière se souvient, non sans fierté, des marins qui nous l'ont valu.

Fait à Paris, le 12 décembre 1915. Le contre-amiral, ministre de la Marine. ORDRE DU JOUR

Avant que la brigade des fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à exprimer sa profonde satisfaction pour les brillants services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement en chef de son général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

La vaillante conduite de la brigade dans la plaine de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera, aux armées, comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la Patrie.

Les fusiliers marins et leurs chefs peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au Livre de leur corps. Au grand quartier général, le 19 novembre 1915. Le général commandant en chef, Joffre.

Ces ordres du jour seront affichés dans les batteries de tous les bâtiments et les services des ports, sous la devise : « Honneur à nos héros et à ceux qui restent en permanence pour que les équipages de demain sachent ce qu'ils auront à faire pour se montrer dignes des marins de Dixmude et de l'Yser. — R.

Les R. A. T. de la Classe 1839

M. Louis Martin, sénateur du Var, vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de la Guerre :

« Paris, le 11 Janvier. Monsieur le Sénateur, « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les hommes de la classe 1839 ont été réformés au front pour être affectés dans des formations de l'arrière (bataillons d'étapes, travailleurs, etc.). »

Le Ministre, « Signé : GALLIENI. »

Nos braves territoriaux apprendront avec satisfaction la bienveillante décision du ministre de la Guerre. — R.

Les Corps d'occupation de Tunisie et du Maroc

Toulon, 15 Janvier. Les hommes formant les corps d'occupation de Tunisie et du Maroc peuvent-ils obtenir des permissions pour aller voir leur famille en France en bénéficiant du voyage gratuit ?

Telle est la question posée au ministre de la Guerre par M. Berthon, député de la 2^e circonscription de Toulon.

M. Gallieni, dans sa réponse, fait connaître à notre député représentant que les hommes faisant partie du corps d'occupation de Tunisie, bénéficiant d'une permission de quatre jours (prolongée d'un jour par 100 kilomètres de trajet), au même titre que les militaires de l'Algérie et de la métropole. Ils ont droit à la gratuité du transport en paquebot et en chemin de fer s'ils en font un usage légal.

Quant aux hommes en service au Maroc, il n'a pas été possible de les admettre au bénéfice de cette mesure en raison de la longueur des trajets, aller et retour, qu'ils auraient à parcourir et des nécessités impérieuses du service.

Toutefois, le commissaire résident général de France au Maroc a tout fait pour leur accorder des permissions individuelles, avec gratuité de transport, dans des cas particulièrement intéressants. — R.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Janvier. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En dehors de quelques actions d'artillerie assez vives en Champagne, en Argonne et en Wœvre, aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 14, des avions ennemis ont lancé des projectiles sur Janes (nord-ouest de Kukus) et sur Dogandzi.

Quelques soldats grecs ont été blessés. Un tué.

Il ne faut jamais désespérer

Troyes, 15 Janvier. M. Rongot, épier à Vendevre, dont le fils avait été porté comme mort à la bataille de Morhange, vient d'être avisé que celui-ci était prisonnier depuis 17 mois en Allemagne, au camp de Mersebourg.

M. Fraigneau, ancien secrétaire général de la préfecture de l'Aube appelé l'an dernier au même poste dans l'Hérault, vient également d'apprendre que son fils, considéré comme tué, en mai dernier, au cours d'une attaque, est prisonnier en Allemagne.

En l'honneur des Fusiliers marins

A L'ORDRE DU JOUR

Toulon, 15 Janvier. Le vice-amiral Lacaze, ministre de la Marine, vient d'adresser à tous les bâtiments et services du département, une affiche éditée en riches caractères typographiques, par l'Imprimerie Nationale et qui porte au-dessous d'un trophée de drapeaux tricolores, les noms de nos héros, les deux beaux ordres du jour suivants :

Officiers, officiers marins, quartiers-maîtres et marins. En portant à votre connaissance l'ordre du jour pris par le général en chef au moment où la plus grande partie de la brigade de marins, cesse de servir sous son haut commandement, je tiens à vous exprimer mes sentiments de reconnaissance de la Marine envers ceux que, sur tout le front, on appelle « La Garde » et dont on a pu dire, dans une lettre émue, le jour de leur départ, dans une lettre de leur général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

Ces belles paroles resteront, avec l'ordre du jour du général en chef, les plus précieuses témoignages et la Marine toute entière se souvient, non sans fierté, des marins qui nous l'ont valu.

Fait à Paris, le 12 décembre 1915. Le contre-amiral, ministre de la Marine. ORDRE DU JOUR

Avant que la brigade des fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à exprimer sa profonde satisfaction pour les brillants services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement en chef de son général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

La vaillante conduite de la brigade dans la plaine de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera, aux armées, comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la Patrie.

Les fusiliers marins et leurs chefs peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au Livre de leur corps. Au grand quartier général, le 19 novembre 1915. Le général commandant en chef, Joffre.

Ces ordres du jour seront affichés dans les batteries de tous les bâtiments et les services des ports, sous la devise : « Honneur à nos héros et à ceux qui restent en permanence pour que les équipages de demain sachent ce qu'ils auront à faire pour se montrer dignes des marins de Dixmude et de l'Yser. — R.

Les R. A. T. de la Classe 1839

M. Louis Martin, sénateur du Var, vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de la Guerre :

« Paris, le 11 Janvier. Monsieur le Sénateur, « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les hommes de la classe 1839 ont été réformés au front pour être affectés dans des formations de l'arrière (bataillons d'étapes, travailleurs, etc.). »

Le Ministre, « Signé : GALLIENI. »

Nos braves territoriaux apprendront avec satisfaction la bienveillante décision du ministre de la Guerre. — R.

Les Corps d'occupation de Tunisie et du Maroc

Toulon, 15 Janvier. Les hommes formant les corps d'occupation de Tunisie et du Maroc peuvent-ils obtenir des permissions pour aller voir leur famille en France en bénéficiant du voyage gratuit ?

Telle est la question posée au ministre de la Guerre par M. Berthon, député de la 2^e circonscription de Toulon.

M. Gallieni, dans sa réponse, fait connaître à notre député représentant que les hommes faisant partie du corps d'occupation de Tunisie, bénéficiant d'une permission de quatre jours (prolongée d'un jour par 100 kilomètres de trajet), au même titre que les militaires de l'Algérie et de la métropole. Ils ont droit à la gratuité du transport en paquebot et en chemin de fer s'ils en font un usage légal.

Quant aux hommes en service au Maroc, il n'a pas été possible de les admettre au bénéfice de cette mesure en raison de la longueur des trajets, aller et retour, qu'ils auraient à parcourir et des nécessités impérieuses du service.

Toutefois, le commissaire résident général de France au Maroc a tout fait pour leur accorder des permissions individuelles, avec gratuité de transport, dans des cas particulièrement intéressants. — R.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Janvier. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En dehors de quelques actions d'artillerie assez vives en Champagne, en Argonne et en Wœvre, aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 14, des avions ennemis ont lancé des projectiles sur Janes (nord-ouest de Kukus) et sur Dogandzi.

Quelques soldats grecs ont été blessés. Un tué.

Il ne faut jamais désespérer

Troyes, 15 Janvier. M. Rongot, épier à Vendevre, dont le fils avait été porté comme mort à la bataille de Morhange, vient d'être avisé que celui-ci était prisonnier depuis 17 mois en Allemagne, au camp de Mersebourg.

M. Fraigneau, ancien secrétaire général de la préfecture de l'Aube appelé l'an dernier au même poste dans l'Hérault, vient également d'apprendre que son fils, considéré comme tué, en mai dernier, au cours d'une attaque, est prisonnier en Allemagne.

En l'honneur des Fusiliers marins

A L'ORDRE DU JOUR

Toulon, 15 Janvier. Le vice-amiral Lacaze, ministre de la Marine, vient d'adresser à tous les bâtiments et services du département, une affiche éditée en riches caractères typographiques, par l'Imprimerie Nationale et qui porte au-dessous d'un trophée de drapeaux tricolores, les noms de nos héros, les deux beaux ordres du jour suivants :

Officiers, officiers marins, quartiers-maîtres et marins. En portant à votre connaissance l'ordre du jour pris par le général en chef au moment où la plus grande partie de la brigade de marins, cesse de servir sous son haut commandement, je tiens à vous exprimer mes sentiments de reconnaissance de la Marine envers ceux que, sur tout le front, on appelle « La Garde » et dont on a pu dire, dans une lettre émue, le jour de leur départ, dans une lettre de leur général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

Ces belles paroles resteront, avec l'ordre du jour du général en chef, les plus précieuses témoignages et la Marine toute entière se souvient, non sans fierté, des marins qui nous l'ont valu.

Fait à Paris, le 12 décembre 1915. Le contre-amiral, ministre de la Marine. ORDRE DU JOUR

Avant que la brigade des fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à exprimer sa profonde satisfaction pour les brillants services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement en chef de son général, demandant le maintien à l'armée de leur glorieux drapeau qu'aucune troupe d'élite, à aucune époque, n'a fait ce qu'ils ont fait comme somme de bravoure et de longue endurance.

La vaillante conduite de la brigade dans la plaine de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera, aux armées, comme un exemple d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la Patrie.

Les fusiliers marins et leurs chefs peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au Livre de leur corps. Au grand quartier général, le 19 novembre 1915. Le général commandant en chef, Joffre.

Ces ordres du jour seront affichés dans les batteries de tous les bâtiments et les services des ports, sous la devise : « Honneur à nos héros et à ceux qui restent en permanence pour que les équipages de demain sachent ce qu'ils auront à faire pour se montrer dignes des marins de Dixmude et de l'Yser. — R.

Les R. A. T. de la Classe 1839

M. Louis Martin, sénateur du Var, vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de la Guerre :

« Paris, le 11 Janvier. Monsieur le Sénateur, « J'ai l'honneur de vous faire connaître que les hommes de la classe 1839 ont été réformés au front pour être affectés dans des formations de l'arrière (bataillons d'étapes, travailleurs, etc.). »

Le Ministre, « Signé : GALLIENI. »

Nos braves territoriaux apprendront avec satisfaction la bienveillante décision du ministre de la Guerre. — R.

Les Corps d'occupation de Tunisie et du Maroc

Toulon, 15 Janvier. Les hommes formant les corps d'occupation de Tunisie et du Maroc peuvent-ils obtenir des permissions pour aller voir leur famille en France en bénéficiant du voyage gratuit ?

Telle est la question posée au ministre de la Guerre par M. Berthon, député de la 2^e circonscription de Toulon.

M. Gallieni, dans sa réponse, fait connaître à notre député représentant que les hommes faisant partie du corps d'occupation de Tunisie, bénéficiant d'une permission de quatre jours (prolongée d'un jour par 100 kilomètres de trajet), au même titre que les militaires de l'Algérie et de la métropole. Ils ont droit à la gratuité du transport en paquebot et en chemin de fer s'ils en font un usage légal.

Quant aux hommes en service au Maroc, il n'a pas été possible de les admettre au bénéfice de cette mesure en raison de la longueur des trajets, aller et retour, qu'ils auraient à parcourir et des nécessités impérieuses du service.

Toutefois, le commissaire résident général de France au Maroc a tout fait pour leur accorder des permissions individuelles, avec gratuité de transport, dans des cas particulièrement intéressants. — R.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 15 Janvier. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En dehors de quelques actions d'artillerie assez vives en Champagne, en Argonne et en Wœvre, aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 14, des avions ennemis ont lancé des projectiles sur Janes (nord-ouest de Kukus) et sur Dogandzi.

HERNIES



Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste M. GLASER, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'appareil de M. GLASER.

Pertuis, 16 janvier, hôtel du Cours ;
Forcalquier, 17 janvier, hôtel des Lices ;
Aix, 18 janvier, hôtel de la Mule-Noire ;
Toulon, 19 janvier, hôtel du Nord ;
Saint-Raphaël, 20 janvier, hôtel des Négociants ;
Grasse, 21 janvier, hôtel Muraour et Poste ;
Draguignan, 22 janvier, hôtel Berton ;
Nîmes, 23 et 24 janvier, hôtel Moderne, avenue de la Gare, 51 ;
Cannes, 25 janvier, hôtel des Négociants ;
Marseille, 26 et 27 janvier, hôtel des Négociants, cours Belsunce.

BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

G^D HOTEL DU GLOBE
Rue Colbert (face Postes) - MARSEILLE
Confort Moderne - Chambres Touring-Club
Electricité - Ascenseur - Tél. 17.63

OBLIGATIONS 4 %
NEW-YORK - NEW-HAVEN
En vue de faciliter les opérations de change du Gouvernement Français, le rachat de ces titres est offert aux porteurs au prix net de fr. 472,50.

Les titres peuvent être déposés chez MM. Morgan Harjes et C^o, 31, boulevard Haussmann, Paris, et dans les établissements chargés du service financier.

BOULLON DUVAL EN CUBES VERTS
GROS - 347, rue de Belleville - PARIS

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et dévants inamovibles.

45 fr.
PRIX UNIQUE

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 30, Marseille)
AVIGNON, TOULON, CETTE, BRENDS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENoble

ETAT-CIVIL
NAISSANCES du 15 janvier. - Angèle Eva, rue Mouron, 30. - Poulx Mathilde et Poulx Marie (jumelles), rue de Suez, 87. - Terrien Robert, boulevard de Strasbourg. - Odessa Rose, boulevard Notre-Dame-des-anges, 9 A. - Millard Marie, rue Loubon, 102. - Russo Albert, chemin du Roucas-Blanc, 14. - Ferrato Madeleine, rue Bergrèze, 44. - Avelia Emilie, impasse Loria, 6. - Clericq Claire, rue Monté-Mouron, 4. - Débat Bernard, boulevard Michel, 9. - Brunetti Thérèse, rue Danton, 12.

Demain Lundi 17 JANVIER COMMENCERA ARMES AUX FRANGES

G^D RECLAME BLANC
Malgré les difficultés ACTUELLES, aux prix de GRANDS EFFORTS, nous présentons à notre fidèle clientèle UN CHOIX TRÈS GRAND, TRÈS VARIÉ et à des PRIX SENSATIONNELS.

A SIGNALER ET A PROFITER DE SUITE

G^D RABAIS

des Articles dépareillés en CHEMISES de NUIT et JOUR, PANTALONS, COMBINAISONS, CACHE-CORSETS, CORSETS DAMES et FILLETES, DRAPS de LIT, TAIES d'OREILLER, SERVICES de TABLE, SERVIETTES, MOUCHOIRS, RIDEAUX, STORES, QUE NOUS SACRIFIONS ENTIEREMENT sur nos COSTUMES, CONFECTIONS, MANTEAUX, JUPES DAMES et FILLETES, PEIGNOIRS, CHEMISETTES, TISSÉS, FOURRURES, COUVERTURES, ETOFFES, TAPIS, etc.

Restan Henriette, boulevard de la Blancarde, 90. Total : 21 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 15 janvier. - Vignolo Roger, 90 mois, rue de l'Évêché, 6. - Verdier Marie, 56 ans, impasse Raphaël, 4. - Guillemin Hyacinthe, 80 ans, rue Sainte Eugénie, 70. - Gouze Christine, 56 ans, place d'Aix, 26. - Laval Victorine, 76 ans, quai de Rive-Neuve, 9. - Goutran Joseph, 84 ans, La Visie. - De l'Orta Dominique, 5 mois, 20, rue Beauvau. - Cuchet Adolphe, 79 ans, allée de la Com-

Adam Marie, 20 ans, Sainte-Marthe. - Bartoli Flavia, 4 ans, rue Bergrèze, 150. - Lohne Hippolyte, 55 ans, rue Larré, 1. - Giovanni Barbara, 93 ans, La Barasse. - Klamm Barbe, 93 ans, La Prophète. - Landi Marie, 4 mois, boulevard Bonnes-Grâces, 23. - Boyer Hélène, 74 ans, Sainte-Marthe. - Brémont Annie, 68 ans, rue Aulieu, 2. - De Cesare Jeanne, 10 mois, rue de la Roguette, 4. Total : 30 décès, dont 7 enfants.

Bourse de Marseille du 15 janvier
3 % Nominatif, 63,20 - 3 % au Porteur, coupons, 63,20 - 5 % Certificat Provisoire, libéré, 83,35 (c. c.), 88,50 - Espagne 4 % Extérieure, c. de 80 p., 89,50 - c. de 100, 89,40 - c. de 200, 89,10 - c. de 400, 87,30 - Italie 2 1/2 %, c. de 20, 75 - Russe Consolidé 4 % (1re et 2e séries), c. de 50, 69,5 - 1000, 82,75 - Panama, obligations et bons à lots, 97 - Docks d'Entrée de Marseille, 305 - Paris-Lyon-Méditerranée, 305 - Société Marseillaise, act. lib., 475 - Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 300 - Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1088 - Fournier L. & Co. C. de Ville de Paris 1892 3 1/2 %, 244 - 1899 3 %, 241 - 1912 3 %, lib. prov., 215 - Communales 189 3 %, 284 - 1892 3 %, 282 - 1893 3 %, 281 - 1903 3 %, 304 - 1913 3 1/2 %, lib. prov., non lib. 300 - 5 % nouvelle Ville de Paris, 400 - Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 350 - Compagnie Marseillaise de Madagascar 3 %, 460 - Messageries Maritimes 3 1/2 %, 232.

Bourse de Paris du 15 janvier
3 % Français, 63,25 - 5 % Français, libéré, 83,35 - non libéré, 83,35 - Argentin 4 1/2 %, 191, 79,75 - Dette Égyptienne unifiée 4 %, 78,50 - Extérieure Espagne 4 %, 87,75 - Japonais 4 %, 190, 78,35 - Portugais 3 %, nouveau, 48 - Russe 4 1/2 %, 1902, 78 - Banque de France, 4.450 - Banque de l'Algérie, 4.110 - Crédit Foncier de France, 623 - Crédit Lyonnais, 189 - Action Nord d'Espagne, 400 - Action Saragosse, 409 - Nord-Sud, 104,25 - Thomson-

Vient de PARAITRE L'INDICATEUR MARSEILLAIS 1916

Guide de l'Administration et du Commerce - Annuaire du Département des Bouches-du-Rhône
PRIX DU VOLUME A MARSEILLE : 12 FRANCS - POUR LE DEHORS, PORT EN SUS : 13 Fr. 05

JE GUÉRIS LA HERNIE
Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma Garantie DE 5.000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame inscrite émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : « JE GUÉRIS », je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de GOUTENER sa hernie. NON ! JE VEUX DIRE que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture et encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon pouvoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de herniaux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offrez ma méthode, vous n'en éprouverez, que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Écrivez vos nom et adresse très clairement et j'adresserai gratuitement le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Je n'envoie pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.

COUPON GRATUIT
Dr. W.M. S. RICE, (F. 1045), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom.....
Rue.....
Ville.....
Département.....

Mairie de Gonfaron
L'adjudication de la ferme de l'écurage des chènes-liège de la forêt communale aura lieu le 23 janvier courant, à 11 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Gonfaron. Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Sous-Préfecture de Brignoles, au bureau des agents des Eaux et Forêts, à Brignoles et à Montrieux, et à la Mairie de Gonfaron.

JAMBONS
Cuits, déossés, moules. Le kilo..... 4.50

SALAISONS PROVENÇALES
74, rue de Rome

A REMETTRE cause départ, petite industrie, fabrique de boutons métal, civil et militaire. Peut se fabriquer dans n'importe quelle ville, travail de famille, conviendrait à mutilé de la guerre. Travail assis. Prix sacrifié. On peut machine 1.300 fr. Marchandise gratuite pour travailler deux ans en faisant 6.000 boutons par jour. Écrire Agence Gilbert, Avignon.

A VENDRE un moteur électrique Alcot, 1 ch. 12, 300 fr. Même agence.

Garde des Plastrons
L'œuvre demande personnes de bonne volonté pour un travail rémunéré et facile à faire dans la région. S'adresser au bureau, de 5 à 6 heures, Marchés-Capitaines, 5, Marseille.

DAME der un enfant, une personne âgée ou à surveiller magasin. Écrire à M^{me} Prin, épicière, rue Puvis-de-Chavannes, 12.

ENTREPRISE de charpentier et menuisier et montage en fer, à façon. On va dehors. Prix mod. Ec. Jambes, 291, av. d'Arène, Marseille.

QU PINTO VENDE
Écriture et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE

Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortis, 46

AU NOUVEAU PARIS

58, rue Saint-Ferréol, 58

GRANDE VENTE RECLAME
Malgré les prix sacrifiés, TIMBRE-RABAIS à tout acheteur

Vu l'augmentation continue de tous les articles BLANC, LINGERIE, etc., nous engageons vivement notre clientèle à profiter des avantages qui lui sont offerts.

Notre Lingerie étant toute fabriquée dans nos ateliers, nous supprimons ainsi tous les bénéfices des intermédiaires.

- Draps de Lit bonne toile des Vosges mi-fil blanche, jolis motifs brodés et jours 17.90
- Draps de Lit bonne cretonne blanche sans couture, ourlés à jours, article d'usage, le drap 240x325 : 8.50 220x325 : 7.50 2x3 : 6.50
- Draps de Lit très bonne cretonne dévée, d'un usage garanti, depuis..... 4.50
- Taies d'Oreiller shirting renforcé, sans apprêt, ourlet jours 2.75 1.95 0.90
- Torchons de couleurs, encadrés, les six..... 2.75
- Mouchoirs toile de Cholet, très bon article, les six..... 3.45
- Draps de Lit pour enfants, jours et brodés, 180x120..... 6.95 Unis..... 2.95
- Chemises cretonne, coulisse ou brides festonnées, entièrement cousues main. En réclame 3.95
- Le Pantalon assorti..... 2.95
- Chemises shirting souple, décollé carré, garnies très joli entredeux (trousser) et dentelle à l'encolure à choisir..... 6.75 5.95 4.50
- Chemises de nuit dentelle, tout usage main, plusieurs formes à choisir..... 6.95 6.50
- Chandails pour hommes, pure laine, valeur 16 francs..... Sacrifiés 10.90

SOLDE de Blouses, Peignoirs, Manteaux et Chapeaux d'Enfants

HERNIE
EN VENTE : 9, RUE HAXO ET EN LIBRAIRIE

PLAN
DE LA VILLE DE MARSEILLE
A l'Echelle de 1 à 10.000
(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)

Édité par La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Place Père)
PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1894 dans le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite avec la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 2^e au 15^e jour après la première insertion.

L'extraît ou avis contiendra : le date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

CHARBONNIERS-CAMIONNEURS
des chars Francischi-Richard, 89, boulevard de Plombières.

PRÉPARATEUR au courant des charbons, demandé par grande Compagnie de navigation. Écrire Rauby, poste restante Colbert, Marseille.

SAINT-CHAMAS hôtel achemin, landé à remettre, Sanguin, à St-Chamas.

Terrain à bâtir
à vendre en totalité ou à lot, 500 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 100 mètres de façade, sur la G. L. 14 S. A. Voir le journal

AUTO Levasior 10 HP, deux cylindres, 2 places Splendide, parfait état, 2.500 fr. Ec. Jambes, 291, av. d'Arène, Marseille.

ON dem. hom. marié, retraité, 38 ans, ancien soldat, agent partout. Sit. réservée à agent mobilisable et blessé guerre 55, rue de Rivoli, Paris.

2^e AMER Par acte sous-seing privé, en date du 3 janvier 1916, M. Bugat-Poujol a vendu son salon de coiffure 17, rue des Chartreux, à Marseille, à M. Bonnafant Célestine. Opposition chez M. Bonnafant, coiffeur, 1, traversée des Messageries, à Marseille.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Stier, du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.

MALADIES DE FEMME LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre. Celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manques d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite. La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infallible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (la boîte, 1 fr. 25).

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence. Toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour empêcher et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Fatigue, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'âge, Chaleurs, Vapeurs, Étourtements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes pharmacies - la façon 3 fr. 50 franco 4 fr. 10 - les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits.)

DES MILLIERS de GUÉRISONS
rapides et radicales obtenues dans les cas les plus graves, les plus anciens, les plus rebelles avec le Traitement Dépuratif, Végétal, Inoffensif J. M. LARCADE & TARBES prouvent que cette méthode constitue aujourd'hui une médication infallible contre : Eczéma, Psoriasis, Démangeaisons, Furoncles, Syphilis, Acné, Herpès, Démangeaisons, Furoncles, Glandes, Hémorroïdes, Varices, Vices du Sang, etc. Résultats immédiats. Brochures et Remèdes gratuits. Écrire : LARCADE, Pharm. - Chimiste, Tarbes (H.-P.)

L'HUILE DE FOIE MORUE VIOGENOL

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le Virogenol est accepté et réclamé par les personnes les plus délicates et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

PRIX du flacon de 500 gr. 2,25, p. postal ajouter 0,60. Par 6 flacons franco de port Dépot général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacies.

— Mais alors ! que voulez-vous dire ?
— Arrivé à Boulogne, je me rendis chez un docteur qui me fit un doigt un pansement sommaire, et après m'être restauré, je repris le chemin de Passy, afin d'explorer la maison. Il ne me fut pas difficile de la retrouver, mais je n'avais pas plus tôt sonné que je me rendis compte que la place était déserte. Je frappai de toutes mes forces, sans que personne vint m'ouvrir. La rue était obscure, la maison était isolée d'un côté par un jardin, de l'autre par un terrain vague. Je ne suis trop que faire !
— Vous avez eu la chance de retrouver la maison, remarquai-je.
— Après quelque hésitation, continua Gilleroy, je pris une décision hardie, car je m'étais aperçu qu'une des fenêtres était tre-baillée. Je me rendis dans une rue avoisinante et j'achetai une lanterne sourde et un ciseau de serrurier en cas d'attaque.
— Comment ! m'écriai-je, malade, comme vous l'étiez, vous avez eu le courage...
— Parfaitement. Ma main bandée me gênait beaucoup ; néanmoins, après m'être assuré que j'étais seul, je pénétrai dans la maison par la fenêtre et tirai les rideaux derrière moi. J'allais alors me laver et me trouvais dans la salle à manger, où Jeanne et le jeune homme s'étaient retirés. La table était encore servie, mais on n'avait pas touché au dîner. Je promena ma lumière tout autour de la pièce, et devinez ce que je vis ?
— Il s'arrêta. Les yeux fixés, hanté par le souvenir de sa vision.
— Je suivais son récit avec une attention soutenue.
— Sur le sol, un corps était étendu, le corps du jeune homme qui était entré avec Jeanne.

— Mais alors ! que voulez-vous dire ?
— M'écriai-je épouvanté.
— Moi ! rien, répliqua-t-il avec calme. J'ai étudié cette affaire depuis, et je crois avoir découvert la vérité.
— Quelle est la vérité ? Que reprochez-vous à Jeanne ?
— Laissez-moi continuer, dit-il, affectant d'être calme. A cette vue je fus terrifié. Cependant, j'examinai le cadavre, et sur son dos, je relevai une blessure, causée par un poignard étroit et long... Larme, au manche en croix, et à la lame doublement effilée, était enfoncée dans la plaie.
— C'est alors que je me souvins du cri d'horreur, et des plaintes que j'avais prises pour le souffle du vent... Le jeune homme avait été frappé d'une main ferme. Sur le tapis, je découvris une large tache de sang. Et dire que l'on avait assassiné cet homme pendant que j'attendais dans la pièce voisine. En fouillant dans les poches du mort, je trouvai un portefeuille avec des cartes de visite au nom d'Edouard Barlow.
— Barlow ! criai-je. Mais je connais ce nom-là. Suzy m'a parlé d'une demoiselle Barlow, sa gouvernante. C'est sûrement le frère de cette femme.
— Voilà qui est intéressant, dit-il. Qui est Mlle Barlow ? Où habite-t-elle ?
— Ça, je n'en sais rien encore, mais qu'avez-vous découvert au sujet du jeune homme ?
— Très peu de choses, et pour une bonne raison : quoique effrayé de ma trouvaille, et hanté par les événements précédents, j'eus assez de présence d'esprit pour comprendre que si la police me trouvait près du cadavre, on m'accuserait du meurtre.
— La porte était encore fermée. L'assassin avait dû sauter par la fenêtre et la laisser

d'abord ne pas me reconnaître, mais je finis par l'y obliger.
— Ah ! l'admirable actrice, comme elle joua bien son rôle ! Je crus aveuglément à son innocence, et lorsqu'elle me présenta à son père, je la plains ! Mais, maintenant !
Gilleroy haussa les épaules.
— Eh ! bien, maintenant, demandai-je d'une voix contenue, que savez-vous contre elle ? Pourquoi ne la voyez-vous plus ?
— Je n'ai certainement pas besoin de vous le dire, n'est-ce pas ?
— Si, je vous en prie !
— Vous êtes l'ami de Jeanne, vous êtes épris d'elle peut-être ! s'écria-t-il. Vous comprendrez donc ma réserve.
— Monsieur Gilleroy, croyez-vous qu'Edouard Barlow ait été son fiancé ?
— Je le suppose, je n'en ai pas la preuve.
— Alors vous n'êtes sincère que jusqu'à un certain point.
— Sincère ! Que voulez-vous dire ? Je vous l'ai tout raconté.
— Quelle est la vérité au sujet de votre aventure ? Qui soupçonnez-vous d'avoir tué Edouard Barlow ?
— Je ne soupçonne personne. Je connais l'assassin, et c'est Jeanne Cooper ! Elle a tué cet homme parce qu'il avait surpris le secret de son père.
— C'est impossible, m'écriai-je, hors de moi. Jeanne n'est pas une meurtrière !
— Il sourit amèrement et haussa les épaules.
— Je savais bien que vous n'accepteriez pas ma conclusion.
— Je vous assure que si vous accusez Jeanne d'un crime, je vous forcerai à le prouver !
— Il se leva lentement de sa chaise, et me

— Puisque vous êtes si désireux de vous attirer des ennuis, eh bien, vous serez satisfait... Derrière cette porte, et il me montra une porte blanche, dans mon cabinet de toilette, j'ai la preuve de ce que j'avance. Vous voulez savoir, n'est-ce pas ?
— Oui, je le veux.
— Bien ! mais je vous assure que vous avez une singulière façon de comprendre vos intérêts.
— Il sourit avec tristesse, se leva, traversa la chambre, et d'un mouvement brusque ouvrit la porte.

XVI
Le secret de Jeanne
Comme Gilleroy ouvrait la porte, la personne qui lors de mon arrivée s'était dissimulée hâtivement dans le cabinet de toilette s'avança vers moi.
C'était une petite vieille coiffée d'une capote noire et vêtue d'un mantelet bordé d'une fourrure pelée.
— Elle devait avoir quelque soixante ans. Son visage était brun, ridé, ratatiné, ses lèvres pâles et minces.
— Cependant ses grands yeux noirs brillaient au-dessus de ses yeux creusés, et une mèche de cheveux gris se recourbait avec coquetterie sur son front.
— Son nez était pointu, son menton anguleux, sa face osseuse et désagréable, le type de ces vieilles de comédie que l'on voit parfois dans les mélodrames.
— Elle était si ridicule que je ne pus m'empêcher de sourire lorsque je l'aperçus.

MAURICE D'ASSEROT.
(La suite à demain.)